



Perte du recipsse de depot de la naturalisation

Par **Chavaux**, le **24/11/2013** à **15:20**

[fluo]bonjour[/fluo]

Après depot de dossier de naturlisation en (02)j'ai reçu un recipsse me confirmant que celui ci est complet est enregistree 20/12/2013.asavoir que ce recipsse je l'ai reçu vers septembre que d ailleurs je l'ai perdu .en sachant que j'ai appelé la sous prefecture pour connaître l'avancement de mon dossier.la dame sympa me répond qu il a était envoiyer au minestere le 23/septembre avec un avis favorable. Je voulais savoir l'importance de ce recipsse si le cas coment faire?2eme question avis favorable de la prefecture : ça veut dire que j'aurais la naturalisation .merci d'avnce .